

## Réponses aux propositions d'avis de la DGESIP

### relatives aux LICENCES GENERALES

**20110169 :**

#### **Maquette Licence bi-disciplinaire Mention "Lettres Modernes - Lettres Classiques"**

*Proposition d'avis DGESIP : Lettres classiques - Lettres modernes:*

*La valeur ajoutée de cette mention n'est pas évidente. Celle-ci risque d'affaiblir les effectifs de Lettres modernes et surtout de Lettres classiques et on en voit mal le bien-fondé en termes de professionnalisation.*

*Avis défavorable.*

#### Réponse LG 10

Abandon par l'établissement

**20110167 :**

#### **Maquette Licence bi-disciplinaire Mention "Lettres Modernes - Histoire"**

*Proposition d'avis DGESIP : Lettre histoire*

*Evaluation AERES: C*

*Avis CS (JPJ): avis défavorable à une mention spécifique; un parcours dans les mentions existantes est préférable.*

#### Réponse LG 11

Abandon par l'établissement

**20110166 :**

#### **Maquette Licence bi-disciplinaire Mention "Histoire - Histoire de l'Art et Archéologie"**

*Proposition d'avis DGESIP : Histoire, histoire de l'art, archéologie (56875)*

*Evaluation AERES : B*

*Avis CS : Mention établie sur le principe intéressant de conjuguer les formations sur ces disciplines parentes ; la mise en œuvre ne se limite-t-elle pas à une juxtaposition ? Quels sont les rapports avec la licence histoire et avec la licence Histoire de l'art et archéologie ? La spécialisation en licence disparaît en Master au profit d'une seule mention Histoire, histoire de l'art, archéologie.?*

*Favorable sous réserve d'apporter des éclaircissements sur les points ci-dessus*

#### Réponse LG 12

Observation de la DGESIP : Mention établie sur le principe intéressant de conjuguer les formations sur ces disciplines parentes ; la mise en œuvre ne se limite-t-elle pas à une juxtaposition (1) ? Quels sont les rapports avec la licence histoire et avec la licence Histoire de l'art et Archéologie (2) ? La spécialisation en licence disparaît en Master au profit d'une seule mention Histoire, Histoire de l'art, Archéologie. (3) ?

Réponse :

1 : La licence bi-disciplinaire repose tout d'abord sur des enseignements en Histoire et en Histoire de l'art et Archéologie. Mais ce qui fait son originalité et sa spécificité est la création d'UE thématiques dans lesquelles sont réalisés des cours communs par les enseignants des deux composantes. Ces UE thématiques spécifiques ne sont pas dispensées dans les licences générales des deux composantes.

2 : Pour renforcer la complémentarité des formations Histoire - Histoire de l'art et Archéologie, les deux départements ont choisi de proposer à la création cette licence bi-disciplinaire ; afin que l'offre de formation reste cohérente, ils ont supprimé respectivement dans leur licence générale les parcours majeure Histoire /mineure Histoire de l'art et Archéologie et majeure Histoire de l'art et Archéologie/ mineure Histoire.

3 : La licence bi-disciplinaire, la licence générale d'Histoire et la licence générale d'Histoire de l'art et Archéologie permettent d'accéder aux sept spécialités du master mention Histoire, Histoire de l'art et Archéologie.

→ Pièce jointe : Maquette modifiée